

Compte rendu sommaire
Réunion du Comité Syndical
Séance du 20 janvier 2026

Date de convocation : 14 janvier 2026

Nombre de Membres :

En exercice : 20

Présents : 13

Ayant donné procuration : 2

Absents excusés : 2

Absents : 3

L'an DEUX-MILLE-VINGT-SIX, le VINGT du mois de JANVIER, à 18h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne, légalement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Rémy SADOCCO.

Membres présents : MM. ABATE, BOLTZ, CORRADI, DOS SANTOS, FOURNIER, FREYBURGER, HEISER, MATELIC, NOBILE, OCTAVE, ROVIERO, SADOCCO et TURCK.

Membres ayant donné procuration : M. MULLER à M. FOURNIER et M. QUEUNIEZ à M. SADOCCO

Absents excusés : Mme ROMILLY et M. MEIGNEL

Absents : Mme ROUSSEAU, MM. MUNIER et WILLAUME.

Le **Président** annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 06 novembre 2025

Le Comité Syndical, ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 06 novembre 2025.

Délibération 2026-01 – DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Ayant pris connaissance du Rapport d'Orientation Budgétaire proposé et après en avoir débattu, le Comité Syndical PREND ACTE de l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire dans le cadre de l'élaboration du budget 2026.

Délibération 2026-02 - Budget 2026 – Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement

Le Comité Syndical ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à engager, liquider et mandater, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2026, les dépenses d'investissement, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au Budget 2025 conformément au tableau ci-dessous :

Chapitre ou opération	Pour mémoire crédits ouverts au Budget 2025	Crédits 2026 ouverts par anticipation (25% maximum)
Opération 911 : Travaux de paysagement	1 126 983,21 €	281 745 €, à l'article 2315
Opération 913 : Aménagement des Portes de l'Orne Amont	576 500 €	144 125 €, à l'article 2315
TOTAL	1 703 483,21 €	425 870 €

- Et PRÉCISE que les crédits ainsi ouverts par anticipation seront inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2026.

Délibération 2026-03 - Projet de réhabilitation de l'Atelier Central (Atelier Locotracteurs) – Attribution d'une aide financière de la Fondation du Patrimoine (Loto du Patrimoine) - Convention

Le Comité Syndical ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de passer une convention avec la Fondation du Patrimoine (Loto du Patrimoine) – 153bis, Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, pour l'attribution d'une aide financière dans le cadre du projet de réhabilitation de l'Atelier Central (Atelier Locotracteur),
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer cette convention.

Délibération 2026-04 - Collecte séparée des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer
Convention de groupement

Le Comité Syndical ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE les termes de la convention de groupement à passer avec la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle – 1 rue Alexandrine 57120 ROMBAS, pour la mise en place d'équipements permettant la collecte séparée des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer sur le site des Portes de l'Orne,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer cette convention.

COMMUNICATION DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Le Comité Syndical PREND ACTE de la communication des décisions que le Président a été appelé à prendre conformément à la délibération du 07 juillet 2023 prise en application de l'art. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h30.



Le Président,

Rémy SADOCCO